

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 24 novembre.

Le *Moniteur* du 19 publie un rapport à l'Empereur sur les travaux entrepris par ses ordres, pour introduire le ver à soie de l'ailante en France et en Algérie, par M. F.-E. Guérin-Menneville. L'étendue de ce document plein d'intérêt ne nous permet pas de le reproduire dans notre feuille; nous en citerons les passages les plus saillants.

Après avoir rappelé qu'il a eu le bonheur d'introduire et d'acclimater en France le nouveau ver à soie de Chine, qui donne deux récoltes par an, vit en plein air, sur un arbre très-rustique, le vernis du Japon, et produit une matière soyeuse très-forte, employée depuis des siècles en Chine pour l'habillement de populations entières, M. Guérin-Menneville ajoute :

« Grâce à l'appui de Votre Majesté, qui n'est jamais refusé ni aux travaux d'amélioration de l'agriculture, ni aux autres recherches ayant pour objet le bien-être des populations, nos cultivateurs seront bientôt en possession de ce nouveau producteur d'une matière textile, très facile à obtenir dans les plus mauvais terrains, et qui tiendra le milieu entre la soie du mûrier, cette grande soie de Lyon, et les autres matières textiles, comme la laine, le chanvre, le coton, etc. »

Suivent des détails sur les essais entrepris depuis deux ans avec le plus heureux succès.

Le rapport se termine ainsi :

« Si je parviens, par ma persévérance, à surmonter les obstacles qui se dressent toujours devant les choses nouvelles et utiles; si des difficultés imprévues et insurmontables ne surgissent pas; l'œuvre que Votre Majesté a daigné prendre sous sa haute protection sera dignement couronnée, et les étoffes faites avec les produits du ver à soie de l'ailante, par leur bon marché et leur solidité, deviendront

« certainement, comme dans l'Inde et en Chine, le principal vêtement du peuple, qui se perpétuera, aujourd'hui, comme dans les siècles futurs, qu'il doit encore ce bienfait à Napoléon III. »

Le *Moniteur* a publié dimanche deux longs rapports adressés au prince Napoléon sur la question chevaline. L'un, celui de la majorité, conclut à l'intervention directe du gouvernement dans la production chevaline, c'est-à-dire que l'Etat deviendrait producteur des chevaux et assimilerait les haras et les dépôts d'étalons à une administration publique; la minorité veut, au contraire, que l'industrie chevaline soit libre comme toutes les autres industries, et que l'Etat se borne à l'encourager. La première opinion a pour elle l'autorité du maréchal Randon, Ministre de la guerre; mais la minorité, qui n'est d'ailleurs que de 12 voix contre 13, a pour elle le prince Napoléon, M. le comte de Morny et M. Ach. Fould. La question est soumise en dernier ressort à l'Empereur.

Une circulaire vient d'être adressée par M. le ministre de la guerre à tous les chefs de corps, touchant l'organisation de la réserve de l'armée.

On annonce que l'Administration des Tabacs, qui rapporte en ce moment à l'Etat, bénéfice net, environ deux cents millions, vient, par décision ministérielle, de recevoir une nouvelle organisation en rapport avec ses besoins et son importance. Beaucoup d'emplois de directeur de département, d'ingénieur, d'inspecteur et de vérificateur viennent d'être créés.

Cette administration, qui compte dans ses rangs un certain nombre de fonctionnaires sortis de l'École polytechnique, est aujourd'hui une des branches les plus importantes des différents services publics qui constituent le ministère des finances.

C'est le mois prochain que commenceront les séances des commissaires chargés de discuter le nouveau traité entre la France et la Belgique. Ce traité aura, dit-on, beaucoup d'analogie avec le traité conclu entre la France et l'Angleterre.

On lit dans le *Moniteur de Bruxelles* :

« Plusieurs journaux ont affirmé récemment que la Prusse avait supprimé la formalité des passeports.

« L'on doit nécessairement inférer de cette assertion que les voyageurs n'ont pas besoin de se munir d'un passeport pour se rendre en Prusse. C'est là une erreur contre laquelle il importe de prémunir le public.

« La vérification des passeports a seulement été supprimée aux frontières par le gouvernement prussien, mais il n'a nullement été dérogé, dans ce pays, à la législation sur les passeports. Les voyageurs doivent donc être munis d'un passeport en règle pour voyager en Prusse. La production de ce titre peut même être exigée exceptionnellement à la frontière, et, à l'intérieur, tous les voyageurs étrangers doivent, dans les vingt-quatre heures de leur arrivée, donner l'indication de leurs papiers, dont la vérification se fait ensuite, si l'autorité le juge utile. »

M. Richard Cobden, l'économiste anglais, est arrivé jeudi à Nantes, venant d'Angers, en compagnie de M. Voisin, receveur général de Maine-et-Loire.

M. Cobden, accompagné de M. Voisin, s'est rendu vers trois heures à la Bourse, où il a été immédiatement l'objet d'un empressement sympathique.

M. Cobden a dû assister à un dîner qui lui a été offert à la préfecture.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

On procédera demain dimanche, de 9 heures du matin, à midi, à l'élection de quatre membres de la chambre consultative des arts et ma-

nufactures, de Roubaix, en remplacement de MM. Roussel-Dazin, Réquillart-Scrépel, Watrinne-Bossut et Constantin Descat.

La réunion aura lieu dans le salon blanc de l'Hôtel-de-Ville.

Nous ferons remarquer que les membres sortants sont rééligibles.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Séance du 20 novembre 1860.

1. Lecture de l'autorisation préfectorale ajournant l'ouverture de la session de novembre au 20 de ce mois au plus tard.

Prestation de serment et installation de M. Edouard Hannart, conseiller municipal.

2. M. César Piat est nommé secrétaire de la session.

3. Présentation du budget de 1861 et nomination d'une commission d'examen, composée de MM. Charles Bourbier, Dellebecq-Desfontaines, Mimerel fils, Frasez et Jules Delerue-Dazin.

4. Diverses demandes de pensions sont renvoyées à la commission du budget.

5. Présentation du budget des hospices pour 1861, renvoyé à la même commission.

6. Demande de prorogation de la perception des taxes d'octroi en 1861, suivant le tarif actuel, dans le cas où le nouveau tarif ne serait pas approuvé avant le 1^{er} janvier prochain.

7. Vote de 4,193 fr. 22 c. pour paiement des frais du procès en première instance contre la compagnie de l'Espérance et celle du canal de Roubaix.

8. Adoption de crédits d'ordre relatifs à la rue de la Tuilerie.

9. Vote de plusieurs crédits additionnels à des articles de dépenses ordinaires.

10. Demande d'augmentation de traitement pour un fonctionnaire, renvoyée à la commission du budget.

11. Autorisation de disposer d'une demi-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 24 NOVEMBRE 1860.

— N° 4. —

FAUTE DE CONFIANCE

PAR G. RAIMUND.

IV

L'air commençait à devenir frais, et l'on ouvrait fenêtres et jalousies pour le laisser pénétrer à l'intérieur.

— Une promenade à cheval serait agréable, dit Schlettendorf; dans un quart d'heure nous jurerions de la fraîcheur du bois. Qui a envie de m'accompagner?

— Moi! s'écrièrent en même temps Alexandre et Paula.

— Bon, en voilà deux d'enrôlés, reprit le comte; et Kielsky?

— Je me voue aujourd'hui au service de madame la comtesse, répondit ce dernier en souriant.

— Et vous la seconderez dans les préparatifs du thé. Marie, ma douce colombe, ne monte jamais à cheval.

* Reproduction interdite.

Paula disparut pour aller passer son amazone, Schlettendorf fit seller les chevaux, et dix minutes après, la petite cavalcade se mettait en marche.

— Eh bien, Alexandre, dit le comte, tu as un conseil à me demander; n'attends pas à ce soir : parle maintenant, mon garçon, car je meurs de curiosité.

Cette fois Paula ne rougit point; elle pâlit, au contraire, et le sang lui reflua vers le cœur, vers ce pauvre cœur qui allait entendre son arrêt de mort. Elle prêta l'oreille, osant à peine respirer.

— La cour de Prusse, dit Alexandre, m'offre une place d'attaché de légation à Paris. Je n'ai fait, comme bien tu penses, aucune démarche pour l'obtenir; c'est une offre spontanée, sans doute un témoignage de la faveur royale pour la famille Schlettendorf.

Je reconnais tous les agréments de cette position; c'est quelque chose de séduisant que le séjour de Paris, surtout pour un jeune homme qui a assez de fortune pour y tenir son rang; et cependant je balance. Je ne retrouverai pas dans cette capitale la vie libre et indépendante que je mène dans mes propriétés de la Thuringe. Là je suis mon maître, je ne connais pas d'autres règles de conduite que celles qu'impose la bonne société, je fréquente qui bon me semble, je vois le monde, ou je vis dans la retraite, selon mon bon plaisir. Que me conseillez-vous de faire?

— D'accepter, dit le comte. Comme attaché de légation, tu seras beaucoup plus indépendant que si tu occupais, par exemple, une charge à la cour; et d'ailleurs, si cette position te pèse, il sera toujours temps d'y renoncer. Je suis heureux qu'on ait pensé à toi, cela t'honore, et

il ne faut pas refuser sans motifs raisonnables.

— Oh! quant à des motifs, je n'en ai aucun; rien ne me retient ici, je l'avoue.

Paula ne prenait point part à l'entretien, mais ses yeux noirs rayonnaient de bonheur; Alexandre était encore libre! Il ne saurait jamais combien elle l'aimait, oh! non, car la fierté est impitoyable; mais du moins il n'appartenait pas à une autre.

— Tiens! n'est-ce pas un cavalier que j'aperçois là au détour du chemin? s'écria-t-elle.

— Si mes yeux ne me trompent pas, répondit son père, c'est le grand forestier Haldern. Il faudra bien, enfants, que je retourne au château avec lui, malgré les charmes du bois; je ne veux pas que ce vieillard ait fait inutilement une si longue route. — Bonsoir, Haldern! bonsoir! c'est à moi que s'adresse votre visite, n'est-ce pas? cria-t-il au cavalier.

— Oui, j'allais voir si vous étiez de retour. Diable! que votre demoiselle devient jolie, — et il faisait à Paula un signe de tête amical, — et voilà aussi Alexandre, ma foi! Mais que je ne vous dérange pas, je vais vous accompagner.

— Non, non, mon vieil ami, nous retournerons sur nos pas; vous avez déjà fait une heure de chemin, c'est bien assez, et d'ailleurs Marie vous verrait trop peu si nous ne rentrions pas tout de suite.

— C'est vrai, répliqua le bon vieillard, et pourtant je regrette d'interrompre votre promenade, si agréable à pareille heure.

— Il y a un moyen de vous contenter, reprit Schlettendorf; nous regagnerons le château nous deux, et ces jeunes gens continueront leur course.

— A la bonne heure.

Quelques minutes après, le comte et le grand

forestier avaient disparu aux regards d'Alexandre et de Paula, qui chevauchaient silencieusement côte à côte. Le soleil couchant dorait les arbres, et les ombres des chevaux et des cavaliers s'allongeaient de plus en plus. Un calme merveilleux régnait dans le bois, les petits oiseaux étaient déjà endormis, mais les cigales veillaient encore, et les moucheron dansaient dans le rayon d'or qui se glissait à travers le feuillage comme pour épier nos deux cavaliers.

— Mon père perdra beaucoup en vous perdant, dit enfin Paula, pour rompre ce silence qui endormait en quelque sorte la hauteur et la fierté qu'elle avait souvent montrées à son cousin. Il vous aime comme son enfant, plus que son enfant, ajouta-t-elle avec un mouvement de jalousie.

— Vous trouverez bientôt quelqu'un qui me remplacera, répondit Alexandre avec un sourire de tristesse; et quand vous lui aurez donné un gendre, votre père lui accordera sans peine la place que j'occupe dans son cœur. Mais s'il en reste une dans le vôtre, Paula, où vive encore un peu de votre ancienne amitié pour votre cousin, conservez-la moi, et je partirai content. Priez Kielsky de ne pas m'enlever cette place dans ce cœur si richement doué, dont il a fait la conquête.

— Qu'est-ce à dire? demanda-t-elle d'un ton fier et courroucé. Le comte est un ami pour lequel j'ai de l'estime et de la considération; mais je n'en dispose pas moins toute seule de mon cœur.

— A Baden, on inférait de votre conduite que vous en aviez déjà disposé, et en vous voyant ce matin avec le comte, je n'ai pu m'empêcher de croire qu'on ne se trompait pas.

— Le monde est bien prompt dans ses juge-